

LA RECONSTRUCTION DU BARRAGE DE CREIL

Le barrage de Creil est situé sur la rivière Oise, à l'aval de la commune dont il porte le nom. Comme tous les barrages mobiles de navigation, il sert à réguler le cours de la rivière et à maintenir constant le niveau des eaux afin de permettre en toute saison l'alimentation en eau potable, les prélèvements pour les industries et l'agriculture, la dilution des rejets domestiques ou autres et, bien sûr, la navigation.

L'ancien barrage, construit en 1902, était un barrage de type « Derome » : sa manœuvre consistait à mettre en place ou à retirer manuellement des plaquettes de bois afin de faire écouler plus ou moins d'eau au travers des passes du barrage. Ces interventions nécessitaient de mobiliser jusqu'à huit agents pendant huit heures dans des conditions de travail souvent difficiles et parfois périlleuses.

Un accident de navigation survenu à la fin de l'année 2002 a fragilisé l'ancien barrage et a conduit Voies navigables de France à démarrer les travaux de construction du nouveau barrage avec un an d'avance sur le calendrier initialement prévu. Ces travaux, menés en 2003 et 2004, ont consisté à construire un barrage moderne juste à l'amont de l'ancien barrage. Le nouveau barrage a été mis en service en décembre 2004 et l'ancien démoli en février 2005.

Le nouveau barrage est constitué de trois passes: deux passes navigables de 31 mètres et une passe non navigable de 12 mètres. Il est équipé de clapets métalliques pesant jusqu'à 50 tonnes, destinés à retenir l'eau de la rivière. Une passerelle métallique de franchissement permet aux exploitants de traverser la rivière dans le cadre de leurs activités de service.

Le fonctionnement du barrage est simplifié, sécurisé, plus rapide et sera synchronisé avec les autres barrages de l'Oise lorsque ceux-ci seront également reconstruits. Cela permettra de mieux gérer la ligne d'eau de la rivière et de limiter les effets des petites crues.

Le nouveau barrage comprendra une passe à poissons dont la réalisation est prévue dans le courant de l'été 2005.

Le site de Creil comporte deux écluses : l'une de 125 mètres de long, réhabilitée à l'automne 2002 et l'autre, de 185 mètres de long, réhabilitée pendant l'été 2003.

La totalité des travaux menés sur les ouvrages de Creil représente un investissement financier de l'ordre de 12 millions d'euros.

Le coût du barrage (y compris la démolition de l'ancien barrage) s'élève à 7,8 millions d'euros.